

# « Déclaration de Libreville »

## « 1<sup>ère</sup> Rencontre des Femmes Africaines Juges »

Sous le thème :

**« La présence des femmes africaines dans la magistrature : bilan et perspectives »,**

Libreville, Gabon, du 02 au 06 mai 2023

Avec le soutien du PNUD, de l'ONUDC et de l'ONU Femmes

Première Rencontre du genre en Afrique, organisée conjointement par la Conférence des Juridictions Constitutionnelles Africaines (CJCA) et la Cour Constitutionnelle de la République Gabonaise, Rencontre qui a connu la participation de pas moins de trente (30) pays africains et qui a pour objectif de créer un cadre de réflexion sur les obstacles auxquels les femmes africaines juges sont confrontées dans leur carrière, et de réfléchir sur les perspectives de leur épanouissement.

Conformément aux engagements des Nations Unies et de l'Union Africaine en matière des droits des femmes et d'égalité des sexes contenus dans le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP), le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC), la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), le Protocole de Maputo, la Charte Arabe des Droits de l'Homme, ainsi que d'autres mécanismes tels que l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030.

Nous, Participant à « **La 1<sup>ère</sup> Rencontre des Femmes Africaines Juges** », réunies à Libreville du 2 au 6 mai 2023, afin de partager les pratiques qui renforcent le pouvoir judiciaire dans le but de promouvoir et rehausser le rôle et la position des femmes dans la magistrature,

Constatant, dans certains pays, le manque d'impartialité dans les processus de nomination des juges femmes dans les systèmes judiciaires et les limites dans les processus de leur sélection et de leur recrutement dans la magistrature ;

Conscientes de la capacité des femmes à faire preuve de leadership dans le domaine de la justice ;

Reconnaissant que l'inclusion et la présence des femmes dans la magistrature ont eu un impact positif ;

Profondément préoccupées par le fait que les obstacles à l'accès à la justice touchent de manière disproportionnée les femmes ;

Déterminées à éliminer les obstacles aux opportunités pour les femmes à l'accès à la justice dans le processus décisionnel ;

Soucieuses de renforcer la présence des femmes dans les postes de direction judiciaire et à améliorer l'accès à la justice ;

Nous, Femmes Juges Africaines, nous engageons, par la présente, à lancer les actions suivantes :

1. Identification des principaux obstacles auxquels se heurtent les femmes pour entrer dans la carrière judiciaire et les femmes juges pour obtenir une promotion dans le secteur de la justice tout en prenant en compte les recommandations des études et recherches déjà menées sur le sujet ;
2. Identification des bonnes pratiques qui peuvent être reproduites ailleurs et partage de ces bonnes pratiques ;
3. Echanges et bilan sur l'état de l'égalité des sexes au sein des systèmes judiciaires en Afrique ;
4. Sensibilisation accrue aux avantages de l'égalité des sexes au sein du système judiciaire, notamment par le partage des bonnes pratiques dans d'autres pays d'Afrique ;
5. Institutionnalisation parmi les juridictions membres de la CJCA, de la « Rencontre des Femmes Africaines Juges » afin qu'elle soit un cadre annuel de débat et d'échange d'expériences sur la présence des femmes africaines au sein de la magistrature et sur d'autres sujets spécialisés qui sont identifiés par les Femmes Juges ;
6. Création du réseau des Femmes Africaines Juges, notamment par le biais d'une plateforme en ligne spécifique ;

7. Identification et mise en place des mesures concrètes et des mécanismes de suivi afin de contribuer à accroître la présence et le positionnement stratégique des femmes dans les institutions judiciaires, y compris avec le soutien des partenaires ;
8. Réflexion et mise en place des mécanismes identifiés permettant la pérennité de ces réunions dans le cadre d'un forum régional et identification d'éventuels thèmes à discuter lors des rencontres à venir ;
9. Engagement de la plateforme des Femmes Juges auprès des organisations régionales spécialisées telles que la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, l'Association Internationale des Femmes Juges, l'Institut des Femmes Africaines dans le domaine du Droit, les Systèmes Spécialisés des Nations Unies et les Organisations Non Gouvernementales.

Les participantes adressent leur profonde gratitude aux plus hautes autorités de la République Gabonaise en tête desquelles S.E. Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, les Présidents des Chambres du Parlement, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour leur attention particulière et leur disponibilité.

Elles adressent également leurs vifs remerciements au PNUD pour leur soutien et leur engagement pour la promotion des Femmes Juges en Afrique et avec eux, l'ONUDC et l'ONU Femmes.

Enfin, les participantes saisissent cette opportunité, pour adresser leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude à la CJCA et à la Cour Constitutionnelle de la République Gabonaise pour l'initiative et l'organisation de cette Rencontre. Elles expriment également leurs sincères remerciements et leur sentiment de profonde gratitude à l'Honorable Juge, Madame Marie Madeleine MBORANTSUO, Président de la Cour Constitutionnelle de la République Gabonaise, pour sa présidence distinguée de la Conférence et pour son action pour le développement et l'épanouissement des Femmes Juges en Afrique.

Fait à Libreville, le mercredi 4 mai 2023